

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1961.)

19 septembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Société de chasse communale d'Egley**. But: grouper les propriétaires et habitants de la commune, ainsi que les étrangers qui seraient admis, en vue du repeuplement en gibier, de sa protection et de la répression du braconnage. Siège social: mairie d'Egley (Seine-et-Oise).

19 septembre 1962. Déclaration à la préfecture de la Corse. **Association sportive cauraise**. But: faciliter et organiser la pratique des sports, en particulier le football, et autres jeux sportifs. Siège social: mairie de Cauro.

19 septembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association familiale des parents d'élèves de l'école publique de Cordes-Tolosannes**. But: veiller à la défense des intérêts de l'école publique et promouvoir l'éducation de l'enfance et de l'adolescence par tous les moyens éducatifs. Siège social: école publique de Cordes-Tolosannes (Tarn-et-Garonne).

22 septembre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Centre de diffusion culturelle**. But: créer des liaisons directes, et non commerciales, entre les différentes manifestations de la création culturelle et artistique et les groupements d'utilisateurs. Siège social: 7, rue du Helder, Paris.

23 septembre 1962. Déclaration à la préfecture de Tours. **Comité régional de l'Orléanais-Touraine de lutte**. But: régler, développer et diriger le sport de la lutte amateur dans la région formée par les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loiret et de Loir-et-Cher. Siège social: 8, rue d'Alsace, Tours.

24 septembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. **La Jeune Moréziennne**. But: développement des activités sportives pour les élèves du collège d'enseignement général de Morez. Siège social: collège d'enseignement général de Morez (Jura).

29 septembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Société colombophile «Petits Bleus de Bachant»**. But: grouper les amateurs de la commune de Bachant et environs; entraînement des pigeons voyageurs; organisation des concours de pigeons voyageurs; amélioration du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur; s'opposer à toute détention illicite de pigeons voyageurs et à leur destruction par des chasseurs et des braconniers, en accord avec la section de protection de la fédération régionale à laquelle elle est rattachée. Siège social: chez M. Bailleul, rue Poirette, Bachant (Nord).

3 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Association coopérative scolaire «Les Pipos»**. But: défendre l'école laïque; établir un lien entre les familles et l'école; promouvoir l'éducation populaire. Siège social: école publique d'Evreux-Saint-Michel.

3 octobre 1962. Déclaration à la préfecture du Gard. **Caisse d'avance dentaire du Gard**. But: favoriser et développer les soins dentaires. Siège social: 4 bis, rue de la Violette, Nîmes.

3 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. **Saint-Hubert de Crépand**. But: assurer la protection et le repeuplement en gibier, la répression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Crépand (Côte-d'Or).

3 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Ciné-Photo-Club des Chênes**. But: grouper les amateurs de photographie et de cinématographie, en leur donnant la possibilité de se perfectionner dans la technique et l'art de la photographie et du cinéma d'amateurs. Siège social: 9, rue Utrillo, à Ermont (Seine-et-Oise).

3 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Groupe des anciens travailleurs de Dunkerque**. But: réunir, sans distinction de sexe, de nationalité et d'emplois antérieurs, tous les anciens travailleurs de Dunkerque désirant défendre leurs droits. Siège social: rue du Fort-Louis, Dunkerque (Nord).

4 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Société de chasse communale L'Avenir**. But: la chasse sur le territoire de la commune de Recquignies. Siège social: salle communale de réunions, Recquignies (Nord).

5 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe de défense des porteurs de cinquantièmes de parts de la société anonyme Ateliers de la Motobécane**. But: défendre, par toutes voies et moyens de droit, les intérêts communs des porteurs de cinquantième de parts de la société anonyme Ateliers de la Motobécane. Siège social: 1, rue Louis-Murat, Paris.

6 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Comité pour l'exercice de la souveraineté populaire par le suffrage universel**. But: exercice de la souveraineté populaire par le suffrage universel. Siège social: 5, rue de Solferino, Paris.

8 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut. **Patronage Saint-Léger à Vicq-sur-Gartempe**. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs culturels. Siège social: presbytère de Vicq-sur-Gartempe (Vienne).

8 octobre 1962. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Club sportif des P. I. T. de Marseille**. But: éducation physique, pratique de tous les sports et le plein air. Siège social: 1, rue Saint-Cannat, Marseille.

8 octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély. **Société hippique angérienne**. But: faire renaitre localement le goût de l'équitation; enseigner le sport équestre; former des cavaliers; organiser des manifestations sportives. Siège social: 5, place du Minage à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 septembre 1962: page 9232, 2^e colonne, 7^e insertion, au lieu de: «Association des parents d'élèves de Pontcharra», lire: «Association des parents d'élèves du lycée de Pontcharra».

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 septembre 1962: page 9440, 2^e colonne, 6^e insertion, au lieu de: «professionnelle», lire: «confessionnelle».

MODIFICATIONS

19 septembre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Lens. L'association **Rugby olympique lensois** transfère son siège social du 11, rue Eugène-Bar, à Lens (Pas-de-Calais), au 35, rue de la Paix, à Lens (Pas-de-Calais).

1^{er} octobre 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'association **Les Joyeux Ménestrels** transfère son siège social du 43, avenue de la Pavotière, à Nantes, au 16 ter, rue Albert-Calmette, à Nantes.

1^{er} octobre 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. L'association **Foyer de la jeune ouvrière de la Pommeraye** transfère son siège social du centre familial rural à la rue de la Mairie, à la Pommeraye (Maine-et-Loire).

1^{er} octobre 1962. Déclaration à la préfecture du Nord. L'association **des centres des cours professionnels pour les préparateurs en pharmacie de l'académie de Lille** modifie son conseil d'administration et transfère son siège social du 19, rue de Gand, à Lille, au 301, rue Pierre-Légrand, à Lille.

4 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'association **de vacances familiales de Mens** transfère son siège social de Mens (Isère) au 8, cité de la Plaine, à Clamart.

9 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération française d'aiki-budo** transfère son siège social du 21, rue des Bourdonnais, Paris, au 34, rue de la Bienfaisance, Paris.

10 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de l'Aude. La société **La Carcassonnaise** transfère son siège social de l'hôtel de ville, à Carcassonne, au café Glacier, à Carcassonne.

13 octobre 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire. La Société sportive du collège technique moderne et centre de jeunes filles de Firminy change son titre, qui devient: **Association sportive du lycée mixte nationalisé de Firminy**. Siège social: 32 bis, rue de la Loire, Firminy.